



URBANISME

La salle des feuillants : des galas de boxe, des réunions syndicales et Léon Blum

Elle a accueilli des réfugiés espagnols fuyant leur pays après la prise du pouvoir par Franco. Les galas de boxe y faisaient salle comble dans les années 1930 tandis que Léon Blum, alors leader de la SFIO y tint meeting politique...

Mis en ligne le 16 mars 2022

La salle des Feuillants constitue un rare témoin de ces lieux de sociabilité des années Trente.

En 1919, l'urgence est à la reconstruction de Soissons. La loi Cornudet, qui vient d'être votée à l'Assemblée nationale, fixe le cadre législatif et urbanistique auquel les villes de plus de 10 000 habitants doivent se conformer. C'est toute la physionomie de la ville qui va se trouver transformée. Il est question d'élargir les axes de circulation afin de faciliter la circulation automobile, d'aménager des parcs...

Reconstruire Soissons

Dans ce contexte est créée la Société coopérative de reconstruction de Soissons à l'initiative de Fernand Marquigny afin d'apporter une aide matérielle aux habitants et coordonner au mieux la reconstruction de leurs logements.

Acteur majeur du grand chantier qui voit naître Soissons, la SCRS va permettre la reconstruction de 300 immeubles et la remise en état de 540 autres.

Dans sa délibération du 8 décembre 1922, le Conseil Municipal acte l'emplacement destiné à accueillir une nouvelle salle de conférence : une partie des terrains correspondant à la cour de l'ancienne caserne Charpentier doit accueillir le projet.

Nouvel espace de réunion

Ce projet s'inscrit dans le mouvement de mise à disposition de la Ville de l'ensemble des bâtiments militaires situés à l'intérieur de Soissons et dont l'autorité militaire avait jusqu'alors la nue propriété. L'idée est de réunir les différents services militaires au sein de ce qui est alors dénommée la caserne Saint-Jean-des-Vignes ou dans son voisinage immédiat.

Ce nouvel espace de réunion doit associer une école de dessin, la future salle des Feuillants, et un théâtre qui ne verra pas le jour.

Le chantier, à peine terminé, la réception du bâtiment a lieu en juillet 1928, la salle des Feuillants accueille les distributions de prix, des bals et des banquets, des pièces de théâtre... Pourtant, l'acoustique est désastreuse.

Témoin de sociabilité des années 30

Sur la rue, le bâtiment ne passe pas inaperçu avec une façade de pierre s'affirmant par un imposant péristyle égyptisant reposant sur de puissantes colonnes.

Très vite, les Soissonnais s'approprient la salle des Feuillants qui peut accueillir jusqu'à 1200 personnes. Le choix de la doter de sièges amovibles, facilitant sa modularité, n'est sans doute pas étranger au succès rencontré. En effet, cette polyvalence permet d'y organiser tout autant des bals que des conférences, des concerts, des manifestations sportives, des réunions syndicales ou des meetings politiques.

Les associations soissonnaises pouvaient bénéficier des lieux gracieusement à charge d'assumer les éventuels frais de préparation de la salle, d'éclairage et de chauffage.

La terrible explosion qui ravage le quartier de la gare fin décembre 1944 exige d'importants travaux : la réfection du plancher, de la verrière, également ceux du chauffage et de l'éclairage. Dans les années 50 et 60, les manifestations culturelles et sportives reprennent

possession des lieux.



Trouver un avenir

Puis, peu à peu, le bâtiment, délaissé, va lentement se dégrader. La municipalité souhaite alors céder l'ensemble à un acquéreur, à charge pour lui de proposer une nouvelle affectation à l'ensemble. Un appel à projets est lancé par délibération du Conseil municipal le 23 juin 2006. Afin de préserver cet élément patrimonial, un cahier des charges est soumis aux potentiels acheteurs. Il est notamment précisé que la façade, caractéristique de l'Art Déco doit être conservée. Les contraintes sont donc de plusieurs ordres : un état dégradé en raison de la non utilisation des lieux depuis plusieurs années, la prise en compte de sa protection en tant qu'élément patrimonial.



[RETOUR À LA LISTE](#)





SOISSONS

VILLE DE SOISSONS

PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE 02200 SOISSONS

☎ 03 23 59 90 00

@ CONTACTEZ-NOUS

